

# PÉDAGOGIE MÉDICALE

## RÉSUMÉ DE LA FORMATION

**Type de diplôme :** Diplôme interuniversitaire  
**Domaine ministériel :** Sciences, Technologies, Santé

### Responsable

- Pr Bertrand Guidet

**Thématique :** Pédagogie médicale

### Public et prérequis

Médecins avec un projet pédagogique et/ou une perspective de promotion hospitalo-universitaire à court terme. Compte tenu du nombre limité de places, la priorité sera donnée aux demandes émanant des facultés appartenant aux universités organisatrices (Paris V, VI, XI, XII) et aux médecins militaires.

### Objectifs

L'université et les facultés de médecine doivent adapter leurs enseignements aux différents types d'étudiants : l'enseignement ne se conçoit pas de la même façon selon le public auquel on s'adresse. Il apparaît important que les enseignants aient une formation dans ce domaine. Les postulants aux postes d'enseignant-chercheur (PU et MCU) doivent justifier d'une telle formation.

### Contenu

**Décembre 2018 :** Réunion d'accueil - Séminaire général de formation à la pédagogie

**Janvier 2019 :** Constitution d'un programme - Nouvel Examen National Classant

**Février 2019 :** Nouvelle approche intégrée de la pédagogie

**Mars 2019 :** Apprentissage – Méthodes et Supports pédagogiques - Facteurs de réussite des étudiants

**Avril 2019 :** Présentation des sujets de mémoire

**Mai 2019 :** Nouvelles technologies (TICE)

**Juin 2019 :** Les stages de formation pratique – Attente des étudiants - Simulation

**Octobre 2019 :** Soutenance des mémoires

### Cette formation diplômante peut entrer dans le cadre de la :

- **Formation Initiale (FI)** : étudiants (internes, licence, master...), chefs de clinique inscrits en DESC.
- **Formation Continue Individuelle (FCI)** : libéraux, salariés et individuels non pris en charge.
- **Formation Continue Employeur (FCE)** : demandeurs d'emploi et salariés avec prise en charge financière.

### Tarifs

Droits universitaires : **243€**

Droits d'enseignement :

- F. Initiale : **150 €**
- F.C Individuelle : **800 €**
- F.C Employeur : **1000 €**

### Organisation/Calendrier

#### Organisation

Une seule session par an, à raison d'un séminaire d'une journée par mois.

Durée de la formation 84h réparties sur une année universitaire.

Compte tenu de la spécificité de cet enseignement, il est possible de répartir les séminaires sur 2 années.

Présence obligatoire à tous les séminaires.

Cependant la 1<sup>ère</sup> année, l'inscription universitaire et pédagogique est obligatoire. La 2<sup>ème</sup> année, seule l'inscription universitaire est requise.

## Calendrier

Décembre 2018 à Octobre 2019

## Lieu(x)

- Hôpital Saint-Antoine

## Contacts/Inscription

### Inscription

#### - Pédagogique :

**Autorisation d'inscription pédagogique préalable à l'inscription administrative et renseignements pédagogiques :**

Secrétariat du Pr Bertrand Guidet  
Hôpital Saint Antoine  
184, rue du Fg St Antoine 75012 Paris  
Tél : 01 49 28 29 43 - Fax : 01 49 28 21 45  
 [rozenn.leboursicaud@aphp.fr](mailto:rozenn.leboursicaud@aphp.fr)

#### - Administrative :

**Faculté de Médecine Pierre et Marie Curie (Code 04AX)**

« Les Cordeliers » 15, rue de l'école de médecine - Esc. H – RDC 75006 Paris

Tél : 01.44.27.45.76/82 ou 94 Email : [scolmed3@sorbonne-universite.fr](mailto:scolmed3@sorbonne-universite.fr)

#### Renseignements, tarifs et dossier téléchargeable :

[www.fmpmc.sorbonne-universite.fr](http://www.fmpmc.sorbonne-universite.fr) (Formations, inscriptions)

#### Inscription préalable pour prise en charge par un financeur: (FCE)

**Sorbonne Université– Formation Continue** [www.fc.sorbonne-universite.fr](http://www.fc.sorbonne-universite.fr) (Code D240)

Tél : 01.44.27.82.46/47/49/45 - Fax 01.44.27.82.95 [fcmedecine@sorbonne-universite.fr](mailto:fcmedecine@sorbonne-universite.fr)

## Evaluation/Validation

### Contrôle des connaissances

Présence obligatoire à tous les séminaires soit 84 h.

Soutenance d'un mémoire avec présentation orale.

Le mémoire concerne un travail original soumis au préalable à l'avis et à l'accord du collège des enseignants.

Les candidats ayant validé des séminaires, gardent le bénéfice pendant 2 ans.

Le collège des enseignants est habilité à valider des acquis.

**Validation :** Diplôme d'université